



REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DURABLES

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

ARRÊTÉ

**fixant la composition du comité technique paritaire central auprès
du directeur général de l'aviation civile**

**Le ministre de l'écologie, du développement
et de l'aménagement durables**

Vu la loi N°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi N°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret N°82-452 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux comités techniques paritaires ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2005 portant création de comités techniques paritaires à la direction générale de l'Aviation civile et à l'école nationale de l'Aviation civile ;

Vu l'arrêté du 22 mai 2006, fixant la répartition des sièges au sein du comité technique paritaire central de la direction générale de l'Aviation civile ;

ARRÊTE

Article 1^{er} - Sont nommés représentants de l'administration au comité technique paritaire central auprès du directeur général de l'aviation civile, M. Patrick GANDIL,

en qualité de membres titulaires :

- M. Patrick GANDIL, directeur général de l'Aviation civile ,
- M. Paul SCHWACH, directeur des Affaires stratégiques et techniques,
- Mme Florence ROUSSE, directrice de la Régulation économique,
- M. René GAUDIN, directeur des Programmes aéronautiques et de la Coopération,
- M. Maxime COFFIN, directeur du Contrôle de la sécurité,
- M. Francis MASSÉ, directeur, secrétaire général de la direction générale de l' Aviation civile,
- M. Marc HAMY, directeur des services de la Navigation aérienne,
- M. Marc HOUALLA , chef du service d'exploitation de la formation aéronautique,
- M. Jean-Michel AUBAS, chef du service technique de l' Aviation civile,
- M. Thierry REVIRON, directeur de l' Aviation civile Nord,

en qualité de membres suppléants :

- M. Gérard ROZENKNOP, directeur de l'école nationale de l' Aviation civile,
- M. Patrick CIPRIANI, adjoint au directeur du Contrôle de la sécurité ,
- M. Christian ASSAILLY, adjoint au directeur des Affaires stratégiques et techniques,
- Mme Françoise DEYGOUT, directrice des opérations de la direction des services de la Navigation aérienne,
- M. Philippe MERLO, directeur technique et de l'innovation de la direction des services de la Navigation aérienne,
- Mme Michelle DESJARDINS, chef de service, adjointe au secrétaire général,
- M. Geoges CHARVE, chargé de la sous-direction de la Réglementation et de la Gestion des personnels,
- M. Jean-Michel BOIVIN, chargé de la sous-direction des ressources humaines de la direction des services de la Navigation aérienne,
- M. Bernard CHAFFANGE , directeur de l' Aviation civile Sud-Est,
- M. Jean-Michel GOUPIL, chef du centre en route de la Navigation aérienne Nord,

Article 2 - Sont nommés représentants du personnel au comité technique paritaire central auprès du directeur général de l'aviation civile, M. Patrick GANDIL :

Désignés par la C.G.T

Titulaires

M. Norbert BOLIS	Ingénieur des études et de l'exploitation de l' Aviation civile
M. Olivier JOFFRIN	Ingénieur du contrôle de la Navigation aérienne
M. Sylvain RECH	Ingénieur du contrôle de la Navigation aérienne

Suppléants

M. Philippe BOZZIO	Adjoint d'administration de l'Aviation civile
M. David PEGARAROTTO	Ingénieur du contrôle de la Navigation aérienne
M. Christophe PRINGOT	Ouvrier d'Etat

Désignés par le SNCTA

Titulaires

M. Stéphane DURAND	Ingénieur du contrôle de la Navigation aérienne
M. Philippe GROSSI	Ingénieur du contrôle de la Navigation aérienne

Suppléants

M. Vital BRIDE	Ingénieur du contrôle de la Navigation aérienne
M. Erwann LUCAS	Ingénieur du contrôle de la Navigation aérienne

Désignés par Force ouvrière

Titulaires

M. Didier PENNES	Assistant d'administration de l'Aviation civile
M. Pierre MEYBON	Ingénieur du contrôle de la Navigation aérienne

Suppléants

M. Pierre GAUBERT	Ouvrier d'Etat
M. Michel LENOIR	Ingénieur du contrôle de la Navigation aérienne

Désignés par la CFDT

Titulaires

M. Thierry AUZOU	Attaché d'administration de l' Aviation civile
Mme Magdeleine PIETRI	Technicien supérieur des études et de l'exploitation de l' Aviation civile

Suppléants

M. Matthieu PRIVAT	Ouvrier d'Etat
M. Marc LE MOUËL	Ingénieur électronicien des systèmes de la sécurité Aérienne

Désignés par l'UNSA

Titulaire

M. Alain BELLIARD	Technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'Aviation civile
-------------------	---

Suppléant

M. William FIACRE	Ingénieur électronicien des systèmes de la sécurité Aérienne
-------------------	--

Article 3 – L'arrêté du 7 mars 2007 fixant la composition du comité technique paritaire de la direction générale de l' Aviation civile, modifié par arrêté du 7 avril 2007 est abrogé.

Article 4 - Le secrétaire général de l' Aviation civile est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 octobre 2007

Signé : Georges CHARVE